

Table Ronde « Quelles perspectives pour le massif forestier landais ? »

Groupe de travail « Patrimoine et société »







Les pistes de réflexion privilégiées

- Un centrage de la réflexion autour de la fonction récréative :
 - → L'accueil du public en forêt (de la fréquentation traditionnelle au développement d'une demande urbaine et touristique)
 - → La question de la chasse (rôle dans la régulation du grand gibier)
- → Effets de la tempête ?
 - Evolutions tendancielles plutôt que scenarii de rupture
 - → Une augmentation prévisible de la demande récréative
 - → Des difficultés à assurer la régulation du gibier



1. Mieux organiser la fréquentation, pourquoi et comment ?

Intérêt général (bien-être, économie...) vs nuisances localisées

- Difficulté de la régulation en milieu ouvert :
 - Une régulation qui repose sur la réglementation (ex. droit de propriété...)
 - D'autres outils à explorer (dimensionnement des infrastructure, tarification...)



Des enjeux spatialement différenciés :

- Zones littorales et périurbaines :
 - Demande locale et extérieure difficilement compressible.
 - L'enjeu porte moins sur la limitation absolue de la fréquentation que sur une meilleure répartition.

Zones moins fréquentées :

- Perpétuer les usages traditionnels de proximité considérés comme des composantes essentielles de l'identité locale et de la vie rurale (fermeture de l'accès, changement de destination des sols...)
- Utiliser la fréquentation comme levier de développement local (tourisme vert ou écotourisme) sans remettre en cause la dimension productive (équipements peu coûteux, articulation littoral et arrière-pays...)



Quelques pistes envisageables

Option 1.1 : Développer l'offre en forêt publique

- •D'un point de vue institutionnel, les forêts publiques ont une légitimité forte vis-à-vis de cette mission d'accueil du public.
- La régulation de la fréquentation, son développement là où les demandes sociales sont importantes, voire dans les espaces de l'arrière-pays, pourraient passer principalement par l'élargissement de l'offre en forêt publique (si nécessaire via une politique d'acquisition foncière).

Option 1.2 : Développer des stratégies pour attirer les usagers sur des espaces dédiés et pour les détourner d'autres endroits du massif (qualité, éloignement)



Option 1.3: Le cas particulier de la chasse:

- •Trouver le moyen d'enrayer la baisse du nombre de chasseurs pour maintenir l'équilibre sylvo cynégétique
- •Prendre garde aux effets pervers du développement de chasses commerciales privées en dehors des schémas de gestion cynégétique

Option 1.4 : Trouver un équilibre entre une spécialisation excessive et une multifonctionnalité irréaliste.

- •Si la plurifonctionnalité globale du massif est généralement admise, il n'y a pas lieu de rechercher à tout prix à donner un poids équivalent à toutes les fonctions en tout point de la forêt landaise.
- •Eviter une hyper spécialisation productive intensive de certaines zones, même les moins fréquentées *a priori* :
 - •Attractivité et diversité des ressources économiques des territoires ruraux dans lesquels s'inscrit la forêt.
 - •Culturellement, une partie de la population semble attachée à une image de la forêt Landaise empreinte de diversité et de qualité (à la fois productive, environnementale, paysagère)



2. Imaginer le financement de l'accueil du public

- •Le modèle traditionnel selon lequel la fonction productive finance le maintien des autres fonctions (environnementales et sociales) semble de plus en plus reconsidéré
- •Un recours à l'autofinancement déjà bien engagé (ex montages financiers faisant intervenir les collectivités locales en forêts domaniales)
- •Une nécessaire réflexion sur l'estimation des coûts et sur le modèle « social » désiré (rentabilité des équipements, indemnisation des nuisances, équité...)
- •Principe de tarification difficile à généraliser. Outils redistributifs (impôts) et contrats mieux adaptés
- •Souhait que l'Etat reste le garant de l'accessibilité du plus grand nombre à la forêt en assurant la gratuité de l'accès, en aidant les collectivités, ou encore par la maîtrise foncière...



Option 2.1: Envisager l'accueil en forêt dans le cadre de politiques territoriales

Les problématiques forestières ne sont pas isolées mais s'insèrent bel et bien dans des problématiques socio-écocomiques plus larges qui sont certes sectorielles mais aussi territoriales.

- •60% des usagers fréquentent des forêts de leur commune : si l'accès à la forêt est gratuit, il existe quand même un lien fiscal entre l'espace naturel et ses usagers *via* l'impôt.
- •Pour les 40 % restants : phénomène de « passager clandestin »
 - •L'intervention de collectivités locales de niveau supérieur (communautés de communes, département, région) pourrait assurer une certaine solidarité territoriale.
 - •Sachant qu'environ 90% des visiteurs restent à l'intérieur de leur département, cet échelon administratif peut offrir un niveau de péréquation intéressant.



Option 2.2 : La contractualisation en faveur du développement de l'accueil du public en forêt privée

- •La Loi d'Orientation Forestière de 2001 fait explicitement référence à des conventions assorties de compensation pour « services rendus ».
- Ces dispositifs peuvent permettre de sécuriser les propriétaires (assurance) et de mieux légitimer à leur yeux la fréquentation récréative
- •Etudes *ad hoc* nécessaires sur le montant des compensations financières car peu de dispositifs ont encore vu le jour (références nationales trop générales)
- •Résolution de difficultés d'organisation et de coordination (spatiale) pour pouvoir développer un offre cohérente